

LOCALE

## Seissan : le ministre Cazenave face aux questions des Gersois

🕒 3 min



**L**e débat sera sans nul doute bien plus animé et divisé devant le Parlement. Mais ce jeudi 21 septembre, c'est devant un public en majorité acquis, que le ministre délégué chargé des Comptes publics, Thomas Cazenave, a présenté

les grandes lignes du Budget 2024, qui sera détaillé la semaine prochaine en conseil des ministres.

Aux côtés de Jean-René Cazeneuve, député de la première circonscription du Gers, et de François Rivière, maire de Seissan, où se déroulait cette réunion publique, il a indiqué, en introduction, « vouloir réduire le déficit public. Mais ce n'est pas un budget d'austérité puisque nous avons décidé d'investir sur deux grandes priorités, les services publics et la transition écologique ».

Puis le ministre a laissé la parole aux Gersois présents pour sa première sortie sur le budget. Dans l'assemblée, de nombreux élus locaux, des représentants de l'État, des membres de Renaissance mais aussi des citoyens. Une dizaine de personnes ont ainsi pu poser leur question à Thomas Cazenave sur le projet de loi Finances et des questions plus locales.

#### Les finances des collectivités locales

Le président du conseil départemental du Gers, Philippe Dupouy, a été le premier à prendre le micro pour s'adresser au ministre des Comptes publics. « Les départements n'ont plus d'autonomie fiscale, puisque nous n'avons plus d'impôts à lever, ni taxe d'habitation, ni taxe foncière », a-t-il rappelé. « La recette dont nous disposons, ce sont les droits de mutation », en baisse depuis le début de l'année en raison de l'inflation. « Dans le Gers, cette perte s'élève à 10 millions d'euros depuis janvier, et l'année n'est pas terminée ». Face à la hausse de l'aide sociale, une compétence du Département, ainsi qu'en « finançant des décisions gouvernementales imposées, nous tiendrons difficilement le cap », alarme Philippe Dupouy.

Concernant les collectivités territoriales, Thomas Cazenave assure « qu'elles ont bien traversé les crises » citant le rapport de la Cour des comptes. « Je ne conteste pas que les droits de mutation sont en baisse et je suis prêt à travailler avec les départements en difficulté ». Une position partagée par Jean-René Cazeneuve, rapporteur du Budget à l'Assemblée nationale : « La TVA, qui est la

ressource principale des départements, va augmenter très fortement et donc les recettes vont aussi augmenter. Il faut regarder sereinement ensemble et s'il faut intervenir, on aidera les collectivités qui en auront besoin ».

La question du nouvel hôpital

L'un des sujets brûlants dans le département a évidemment été abordé au cours de cette réunion publique : le nouvel hôpital. « Jean Castex, ancien Premier ministre, avait annoncé une enveloppe de 117 millions d'euros, qui est montée à 140 millions avec le soutien de la Région, rappelle Pascal Levieux, chef de la file La France Insoumise dans le Gers. On apprend que le projet coûterait finalement 280 millions d'euros. Comment l'enveloppe avait-elle été comptée ? Était-ce une annonce fantaisiste ? Les 140 millions d'euros qui manquent, qui va les fournir ? On a un sentiment très désagréable de bazar. »

Sur ce dossier précis, le ministre a laissé la parole au préfet, Laurent Carrié, qui a assuré « suivre le dossier avec une attention particulière. Tout l'enjeu est de traduire le projet médical, qui est solide, sur un terrain et d'arriver à le présenter dans le courant du mois d'octobre avec le directeur général de l'ARS pour pouvoir le faire valider en début d'année prochaine. Mais il n'y a pas d'alerte particulière sur ce projet ». Quant au financement, « il y a un certain nombre de leviers à lever, on y arrivera », estime Jean-René Cazeneuve, avant d'affirmer : « On aura un nouvel hôpital, qui respectera le budget ». Des informations supplémentaires sur ce dossier épineux devraient être annoncées la semaine prochaine.

Lucie Lespinasse

**Le ministre délégué en charge des Comptes publics a tenu jeudi une réunion publique à Seissan. Le Budget 2024 mais aussi des problématiques locales ont été abordées.**